



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du mercredi 16 mars 2016 A 17H30
dans la salle 47 – 144 route de Thionville

ORDRE DU JOUR

Service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

1. Subventions aux associations non conventionnées.
2. Ecole des Sports : projet 2016-2018.

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, **Adjointe au Maire** :

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Jean-Michel LANG, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller municipal
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Déléguée

Madame ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 17h35 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : **Subventions aux associations non conventionnées.**

Madame ANTOINE-FABRY introduit le point avant que Madame KONNE ne le détaille. La Ville de Metz reconduit son soutien aux associations socioéducatives qui développent des projets d'éducation populaire sur le territoire, favorisant le vivre ensemble et l'animation des quartiers. Ainsi il est proposé de valoriser l'action de ces structures par l'attribution de 17

subventions de fonctionnement d'une part pour un montant total de 38 750 €, et de 4 subventions permettant la mise en œuvre de projets nouveaux d'autre part, pour un montant total de 3 000 €.

Madame ANTOINE-FABRY souligne que malgré le contexte financier contraint, la Ville de Metz ne baisse pas les subventions de fonctionnement aux associations socioéducatives.

Madame KONNE indique pour sa part, qu'étant donné l'absence d'éléments nécessaires à l'instruction de sa demande, la subvention proposée au bénéfice de la Ligue de l'Enseignement sera retirée du rapport. Elle fera l'objet d'une instruction ultérieure.

Madame AUDOUY souhaite connaître les critères d'arbitrage permettant de fixer le montant des subventions proposées. Il est précisé que seul le nombre d'adhérents ne peut être pris en compte puisque certaines associations s'adressent parfois à de nombreux usagers sans pour autant que ceux-ci soient adhérents. D'autres critères entre en ligne de compte comme la capacité d'autofinancement. Madame KONNE précise en outre que le service travaille à la création d'un document type d'instruction de demande de subvention qui établira avec précision les critères objectivables étudiés avant arbitrage.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

2^e point : Ecole des Sports : projet 2016-2018.

Madame ANOINTE-FABRY présente ensuite le point relatif au nouveau projet de développement de l'Ecole des Sports de la Ville de Metz.

Monsieur BESSE explique que celui-ci s'inscrit en cohérence avec les objectifs du nouveau Contrat de Ville. Il vise à renforcer l'action éducative du dispositif et à positionner ses éducateurs comme des acteurs incontournables des territoires sur lesquels ils interviennent. Ainsi, le projet d'intervention de l'Ecole des Sports s'articulera autour de divers axes : nouvelles disciplines sportives, propositions d'activités hors les murs, accessibilité des APS, développement de la pratique féminine, accompagnement des parcours de vie.

Madame ANTOINE-FABRY précise à ce titre que l'action de l'Ecole des Sports s'inscrit dans une politique générale de promotion de l'engagement de la jeunesse, ainsi que dans une logique de construction d'un parcours de l'engagement, en lien avec d'autres dispositifs dédiés.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

Aucun autre point n'étant soulevé, Madame ANTOINE-FABRY clôt la séance à 18h05.

La Présidente
de la Commission

Margaud ANTOINE-FABRY